

Soutien scolaire

Il existe, au sein de notre école, un soutien scolaire. Ce dernier n'est toutefois pas organisé de la même manière selon les sections et les degrés. De plus il n'est en principe organisé que dans les branches principales. (voir également sous la rubrique mentorat). Il n'y a pas de soutien en 9MA.

Un contact doit avoir lieu entre les parents et l'enseignant de la branche concernée (téléphone, mail, rencontre,...).

Si toutes les parties (élèves, enseignant, parents) sont d'accord, l'enseignant fait une proposition à la direction. C'est à elle seule de décider si le soutien est ou n'est pas organisé. Un courrier est alors envoyé aux parents pour donner les modalités.

Pour l'élève inscrit, la participation devient obligatoire et toute absence doit donc être excusée.

Le soutien est soumis à certaines conditions (assiduité, travail engagé, bonne volonté de l'élève,...) et celui ou celle qui n'appliquerait pas l'une ou l'autre de ces conditions pourrait voir son soutien annulé.

Pour plus d'informations, les enseignants et la direction se tiennent à votre disposition.